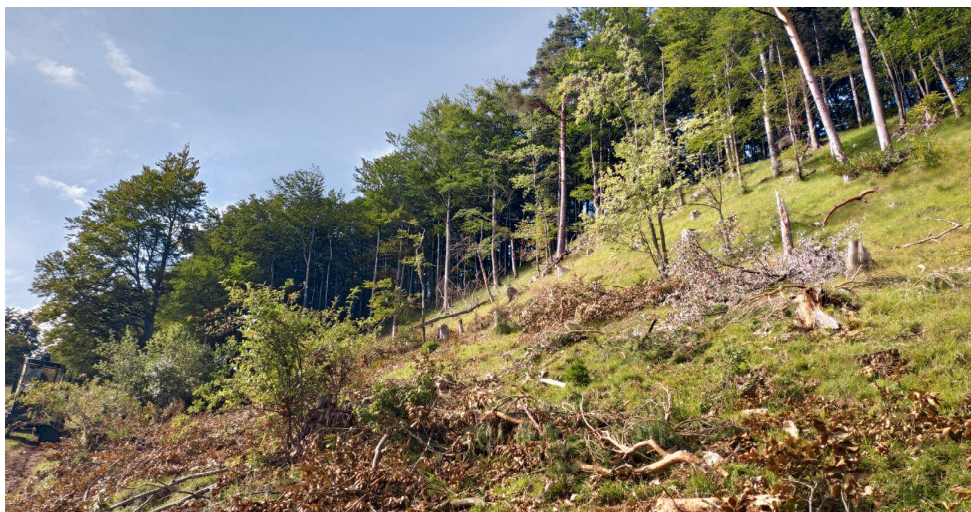


Une mosaïque forêt-pâturage pour la biodiversité



La première revalorisation a été réalisée durant l'hiver. Cette photo prise l'automne suivant montre la lisière éclaircie. La végétation herbacée a rapidement recouvert le sol désormais bien exposé (photo : Simon Czendlik).

Un et un font trois ! Lorsque deux milieux naturels différents s'imbriquent, en l'occurrence une forêt et un pâturage, un troisième se forme dans la zone de transition.

Le pâturage « Rehthagweid » se trouve sur un versant exposé au sud à près de 1000 mètres d'altitude dans la région de « Belchen-Passwang », inscrite à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels. Cette région est l'une des unités paysagères les plus précieuses du canton de Bâle-Campagne. Certaines parties du pâturage en question figurent dans l'inventaire des prairies et pâturages secs d'importance nationale, dans l'inventaire cantonal

des reptiles ou des papillons de jour, ou sont protégées au niveau communal.

Cette mise sous protection ne suffit néanmoins pas à garantir la qualité de ces habitats. Ils nécessitent aussi une exploitation respectueuse de la biodiversité qui doit être étendue aux zones attenantes. Un habitat de valeur est alors créé pour de nombreuses espèces.

L'idée d'une mosaïque forêt-pâturage est née d'une collaboration entre la sylviculture (« Forstbetrieb Frenkentaler »), l'agriculture (propriétaire foncier et exploitant) et la protection de la nature (Pro Natura Bâle-Campagne, groupe de travail « Tagfalterchutz »). Le pro-

jet doit permettre d'augmenter encore la valeur écologique de cette zone précieuse.

Le site abrite des espèces d'oiseaux rares et tributaires de mesures de conservation, comme le pic cendré, l'alouette lulu, le pipit des arbres, le rougequeue à front blanc et la fauvette des jardins. Contactée comme soutien potentiel du projet, la Station ornithologique s'est d'abord assurée que les espèces d'oiseaux susmentionnées bénéficieraient des mesures planifiées, complétant au besoin ces dernières. Elle a ensuite validé son soutien financier.

Le projet se concentre sur la promotion d'espèces animales et végétales qui dépendent par-

ticulièrement d'une forte imbrication entre la forêt et les zones ouvertes. Il vise à créer une mosaïque de pâturages fleuris, de prairies maigres, de lisières forestières avec ourlet, de surfaces boisées clairsemées, d'arbres isolés, de vergers, de haies et de petites structures. La meilleure intégration des pâturages dans l'aire forestière doit permettre la conservation d'un cortège d'espèces souvent menacées.

Des revalorisations de lisières seront effectuées. À cette occasion, certains arbres seront dégagés et des baies semi-ombragées aménagées, le tout complété par des petites structures. Des prairies maigres et ourlets herbeux seront aussi favorisés dans de grandes baies très ouvertes. Une mare à niveau variable viendra encore enrichir l'offre en habitats pour les amphibiens et les insectes. Au sein du pâturage, les îlots forestiers et bosquets seront aussi réaménagés, voire étoffés, en visant des fragments clairsemés, riches en structures et en bois mort.

La « Forstbetrieb Frenkentaler » s'engage à long terme pour l'entretien, à intervalles de trois à cinq ans, afin de préserver la mosaïque d'habitats créée. Les surfaces ouvertes seront par ailleurs utilisées comme pâturage extensif par l'exploitant agricole. Un contrôle des résultats permettra d'adapter l'entretien si besoin.

Petra Horch et
Arnaud Barras



Le pic cendré est un habitant typique des zones combinant forêt et espaces ouverts. Il cherche des fourmis au sol des forêts claires et ensoleillées ainsi qu'en lisière. Il profite des revalorisations comme dans le « Rehthagweid » (photo : Ralph Martin).

Un nouvel essor pour l'avifaune

Dans le cadre de son programme pluriannuel « Un nouvel essor pour l'avifaune », la Station ornithologique cherche des partenaires à travers toute la Suisse pour revaloriser ensemble des habitats en faveur des oiseaux et de la biodiversité en général. Les surfaces éligibles couvrent au moins 3 hectares et leur entretien sur le long terme est garanti. Vous trouverez de plus amples informations ainsi qu'un formulaire pour l'annonce de vos projets et idées sur www.vogelwarte.ch/nouvelessor

